

Désignation de l'entreprise <u>SARL ACG</u>					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>18 Allée d'Orléans 33000 Bordeaux</u>									
SIREN					8 2 9 0 4 6 1 7 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
					Exercice N clos le <u>31/01/2012</u>				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	18000	016	18000			
	Immobilisations corporelles *		028	34076	030	17654	16421		
	Immobilisations financières * (1)		040	3750	042		3750		
	Total I (5)		044	55826	048	35654	20171		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	36556	070		36556		
		Autres * (3)	072	4624	074		4624		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	537975	086		537975		
	Charges constatées d'avance *		092	2592	094		2592		
Total II		096	581748	098		581748			
Total général (I+II)		110	637574	112	35654	601920			
PASSIF							Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		10000		
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126		1000		
	Réserves réglementées *				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		142231		
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136	240715			
	Provisions réglementées				140				
Total I				142	393946				
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	32504			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	24196			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	218	151272		
	Produits constatés d'avance				174				
Total III				176	207973				
Total général (I + II + III)				180	601920				
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	3750	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	21425	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11104	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A.C.G.
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 ALLEE D'ORLEANS
33000 BORDEAUX
829 046 176 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 240 715,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	240 715,11 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	220 000,00 euros
Soit 22,00 euros par part	
Le solde	20 715,11 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 162 946,29 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 173 946,29 euros.

Ce dividende serait mis en paiement le 15 février 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACG

30062022

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	18000	412		414		416	18000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	3583	452	4283	454		456	7866				
	Matériel de transport	460		462	3949	464		466	3949				
	Autres immobilisations corporelles	470	19387	472	2872	474		476	22260				
Immobilisations financières		480	3750	482		484		486	3750				
TOTAL		490	44721	492	11104	494		496	55826				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	14400	502	3600	504		506	18000		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1993	542	926	544		546	2919		
	Matériel de transport	550		552	5	554		556	5		
	Autres immobilisations corporelles	560	10619	562	4110	564		566	14729		
TOTAL		570	27012	572	8641	574		576	35654		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦						
Voir détail en annexe													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
	Immobili-sations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
							Court terme *	Long terme	
								19 %	15 % ou 12,8 % 0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
		TOTAL							
			578	580	582	584	586	581	587
					589				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL ACG						30062022		Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés		650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666				
TOTAL			680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres im. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis						
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter						
Déficits imputés				983						
Déficits reportables				984						
Déficits de l'exercice				860						
Total des déficits restant à reporter				870						
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325	381					
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380		34672			
N° du centre de gestion agréé						388				
Montant de la TVA collectée						374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	0			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398				
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Exercice N clos le : 30062022

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
AMENDES PENALITES	72		
TOTAL 330	72	TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise: SARL ACG		Néant	
Exercice ouvert le: 0 1 0 7 2 0 2 1		et clos le: 3 0 0 6 2 0 2 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	5
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1137144
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	1137144
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	9230
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	203321
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	58128
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	270679
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	866464
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	866464
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	1137144	Effectifs au sens de la CVAE *
			023
			5
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 1	160
			3 0 / 0 6 / 2 0 2 2
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 2 2

SIREN 8 2 9 0 4 6 1 7 6

Dénomination de l'entreprise SARL ACG

Adresse (voie) 18 Allée d'Orléans

Code postal 33000

Ville Bordeaux

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	10000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU Dénomination KRG
N° SIREN (si société établie en France) 9 1 1 0 4 6 2 9 0 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10000
Adresse : N° 62 Voie RUE ALBERT THOMAS
Code Postal 33130 Commune BEGLES Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 2 2

SIREN

8 2 9 0 4 6 1 7 6

Dénomination de l'entreprise SARL ACG

Adresse (voie) 18 Allée d'Orléans

Code postal 33000 Ville Bordeaux

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

30062022

[illegible]